AG AIS JEUDI 3 DECEMBRE 2015

HOTEL D’ENTREPRISE

TPL SYSTEMS à CARSAC

L’assemblée générale de l’AIS s’est déroulée au sein de l’Hôtel d’Entreprises construit et crée par Mr Thierry Gauthier TPL SYSTEMS.

Cet espace très fonctionnel dispose d’une importante surface d’accueil pour les entreprises, en phase de démarrage, de lancement et ou de forme d’organisation. Un lieu très adapté aux Start up. Le cadre de travail, les dispositions des bureaux et des salles de réunion, les modes d’équipements retenus, configurent à cet Hôtel des qualités qui ont été fortement appréciées par tous les participants. Les explications apportées par Thierry Gauthier ont bien décrit également sa volonté et son engagement à répondre à un besoin sur le territoire. L’initiative et la démarche contribuent indéniablement à l’attractivité du bassin économique, et corresponde à un outil de développement marquant.

Près de 100 responsables d’entreprises se sont déplacés pour échanger durant le déroulement de l’AG.

1. **Partie Statutaire :**

* Les comptes de l’association commentés par le trésorier ont été adoptés ; ceux-ci sont bénéficiaires avec un montant de cotisation de l’ordre de 100 € et des dépenses essentiellement représentées par des repas. Un fond entretenu depuis plusieurs années permet de gérer la trésorerie.
* Le rapport moral présenté par le Président est lui aussi adopté :

Durant l’année 2014, l’AIS a poursuit de nombreuses actions pour favoriser, faciliter le développement économique sur le Sarladais :

* Travaux sur les perspectives économiques à horizon 2020/2025 avec Mr Delfaud, Vice-Président du CESER : présentation lors de l’ag en octobre 2014 ; ces travaux avaient amené un compte rendu disponible sur le site ; ces mêmes travaux ont été poursuivis en 2015 lors d’une nouvelle présentation à une conférence, pour mieux expliquer aux élus absents lors de la première présentation ; cette approche a posé des axes d’intervention possibles ; plus récemment une note s’inspirant de ces travaux, des commentaires des entreprises a été communiqué au Conseil Départemental dans le cadre de ses assises économiques ;
* Animation de conférences débats sur les thèmes de la vie d’entreprise en permettant de poser des axes de solutions : loi de finances, les risques sociaux et économiques,.. ;
* Appui aux actions de développement des compétences des entreprises, en liaison avec l’AIFS, la plate-forme des métiers du btp, la formation des dirigeants d’entreprise Plato Ideso ; à ce titre appui à l’organisation récente de la plénière sur le thème de l’entreprise libérée et l’organisation de la formation des jeunes chefs d’entreprise
* Participation au développement local avec les travaux de la MDE et de la Mission Locale, du Spel ; évolution de la MDE
* Appui au développement des zones d’activités économiques ; problématique avec la fin de de l’animation ; sur ce sujet réflexion en cours sur le devenir de cette animation ; rôle de l’ais ; qui fait quoi, qui va agir ?

Le nouveau bureau agit et travaille.

Des attentes existent, explicites ou implicites, elles sont réelles.

Ex zrr, taxes, accueil entreprises, ex projet d’installation, de développement

AIS voit son rôle de facilitateur se renforcer tous les ans et constatent les attentes sur le territoire d’une structure ayant pour missions l’animation du développement économique.

Des interrogations demeurent pour répondre à ce réel besoin, face à la première expérience d’animation financée par les collectivités suite au diagnostic et plan d’action bâti par l’AIS en relation avec la Maison de l’Emploi. Ces réflexions demandent des réponses sur les moyens, les ressources, les rôles des chambres consulaires, les rôles des structures économiques, avec quelle méthode, quel service à apporter.

La présence dans ces lieux aujourd’hui doit contribuer à apporter des réponses à ces questions.

« Quoi que nous faisons, l’histoire nous rattrapera. Face à une nouvelle grande région, des réformes territoriales, des configurations d’entreprises, le monde de demain sur notre territoire s’écrit déjà. Merci de votre attention, de vos encouragements, de votre volonté partagée d’entreprendre. »

1. **Débats sur le développement économique**

La pertinence du lieu qui recevait les participants a fait réagir les participants pour engager des échanges sur « qui, quoi, comment et où » pour répondre au plus vite aux attentes d’animation du développement économique : animation des zones d’activité, accueil, résolutions de problèmes, adéquation, mise en relation….

L’AIS est interpellée pour entreprendre cette mission, en collaboration ou en direct, quitte à trouver des ressources financières autres (augmentation de ses cotisations par exemple). Son positionnement sur le territoire, le maillage du réseau, son histoire, en font un interlocuteur privilégié.

L’ensemble des participants reconnaissent l’importance aujourd’hui de répondre aux attentes des entreprises. Après la formation, il est nécessaire de disposer localement d’une structure adaptée et ayant les compétences pour apporter des solutions au développement local. Face aux difficultés rencontrées pour pouvoir recevoir une réponse par la voie des élus, il demeure nécessaire qu’une structure prenne en main ce relai.

L’AIS se doit de mener rapidement une réflexion interne pour vérifier son futur positionnement et ses capacités à agir pour l’appui au développement.